

CH Rives de Seine (Courbevoie-Neuilly sur Seine-Puteaux, 92) –

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT

Fonctions

Directeur des finances, de la clientèle et du système d'information

Poste accessible aux directeurs d'hôpital classe normale ou hors classe

Cotation de la part fonctions : 2.6+0.2 ou 2.7+0.2

Poste à fort enjeux :

- Pilotage budgétaire et financier exigeant dans le cadre d'un PREF (EPRD et PGFP approuvés) et de grosses opérations d'investissement
- Pilotage du système d'information local en lien avec l'établissement support avec comme perspective immédiate le déploiement du dossier commun, la sécurisation des infrastructures et l'amélioration de l'interfaçage à l'échelle de tous les opérateurs de santé partenaires du CHRDS
- Implication stratégique forte de tous les directeurs adjoints auprès du chef d'établissement

Conditions de logement : ICL ou location, pas de patrimoine propre à l'établissement

Présentation du CHRDS

Le CHRDS comporte 400 lits (MCO, SSR, SLD) et 400 places, répartis en 5 sites : 3 d'hospitalisation (Courbevoie, Neuilly sur Seine, Puteaux) et 2 CAMSP (Courbevoie et Colombes)

L'établissement est le résultat de 2 fusions : Neuilly et Courbevoie en 1998 et Puteaux en 2011

Il est membre du GHT Nord Hauts de Seine, avec le CH 4 Villes de Saint Cloud, le CH Stell de Rueil, le Centre de gérontologie des Abondances et la Fondation Roguet à Clichy.

Il est également membre du GCS de biologie avec l'Hôpital Américain.

Pour 2020, le budget d'exploitation s'élève à 85,7 M€ et les investissements à 5,4 M€. Le CHRDS emploie 865 collaborateurs et 129 médecins (ETP).

En 2019, il a accueilli 53 185 passages aux urgences (adultes et enfants), service le plus important du GHT, et 16 139 patients hospitalisés.

Il dispose de la seule unité de soins continus du GHT.

Il dispose d'une maternité de type IIb avec 2 737 naissances (en 2019), est tête de pont de la filière gériatrique centre nord, comporte des unités à vocation territoriale (soins palliatifs, surdité du nouveau-né, psycho-gériatrie (ouverture fin 2020), SSR locomoteur).

Le CHRDS est un établissement d'appui de son territoire, dans le cadre d'un GHT peu intégratif car les bassins de recrutement des patients ne se recoupent que très peu.

Il est inséré dans un territoire très concurrentiel avec de nombreux ESPIC et établissements privés commerciaux avec lesquels il a de nombreuses coopérations (GCS biologie, GIE d'imagerie (2 scanners, 2 IRM), 3C, chefferies et unité partagées avec les ESPIC, dans une dynamique originale de l'offre de soins.

Il est porteur d'une équipe mobile de soins palliatifs du GHT.

L'établissement a été certifié B en 2018, certification commune dans le cadre du GHT en 2020.

Organisation de l'équipe de direction :

- La directrice
- 4 directeurs-adjoints :
 - o finances clientèle et système d'information –
 - o ressources humaines –
 - o patrimoine, services logistiques et économiques –
 - o affaires médicales, qualité-gestion des risques et affaire générales)
- 1 coordinatrice générale des soins.

La directrice et la CGS sont membres permanentes du Comité stratégique du GHT

A ce jour les fonctions SI et finances sont réparties sur 2 directeurs adjoints ayant d'autres compétences.

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

Liaisons hiérarchiques : Placé sous l'autorité hiérarchique de la Directrice.

Liaisons fonctionnelles :

En interne : l'ensemble de l'équipe de direction et des directions fonctionnelles ; la présidente de CME et les chefs de pôles / chefs de service / responsables d'unité fonctionnelle ; les cadres de l'établissement ; le Département de l'Information Médicale (la DIM du CHRDS est DIM de territoire); l'ensemble des services.

En externe : le Trésorier hospitalier, les autorités de tutelle (ARSIF, Conseil départemental, Assurance maladie), les partenaires de territoire et les financeurs institutionnels (banques).

La direction des finances, de la clientèle et du système d'information s'articule autour de deux secteurs, Finances et Admissions-Facturation.

Le Directeur des finances, de la clientèle et du système d'information est membre du Directoire.

Composition des équipes :

- Service des finances : un attaché responsable des finances, un attaché contrôleur de gestion, un ACH chargée des finances, 2 gestionnaires chargés du mandatement et des recettes.

- Service des admissions-facturation : un attaché chargé de la clientèle, 4 ACH (dont faisant fonctions) encadrant le service de la clientèle sur chacun des sites, 11 gestionnaires, 2 assistants sociaux chargés du site de Neuilly-sur-Seine.
- Service du standard : un responsable du standard et 6 standardistes.
- Service du système d'information : un ingénieur responsable du SI et 6,8 ETP techniciens

Missions générales, permanentes et spécifiques :

Missions générales :

Le Directeur Adjoint contribue à la préparation et la mise en œuvre de la politique de l'établissement définie par la Directrice en lien avec le Directoire, dans le respect des missions du Conseil de surveillance.

Il conduit plus particulièrement les politiques de son domaine de responsabilité en application de la feuille de route de sa Direction, issue du projet d'établissement et manage à cet effet, les équipes placées sous sa responsabilité, dans l'objectif d'efficience des moyens et de performance des résultats.

Il bénéficie dans ce but d'une délégation de compétence traduite par la décision de délégation de signature de la Directrice.

Ordonnateur secondaire, il veille, pour son domaine de compétence, à la sécurité juridique de la gestion et des actes associés.

Son action s'inscrit dans le cadre managérial défini par la Direction générale, particulièrement le dispositif de dialogue de gestion interne, et en relation avec les pôles et les services.

Il participe aux gardes de direction.

Missions permanentes :

Le Directeur des Finances et de la Clientèle est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique budgétaire, financière et comptable de l'hôpital, de la politique relative au pilotage des recettes du CH et le développement du contrôle de gestion en lien avec la contractualisation interne et externe. Le DFC a un rôle particulier dans le pilotage avec la Directrice, du PREF en cours et de son suivi en relation avec l'ARSIF.

Le Directeur des Finances et de la Clientèle assure le management des équipes des affaires financières, du contrôle de gestion et du secteur des admissions-standard de l'établissement dans un souci de coordination efficiente.

Il est plus particulièrement chargé :

Finances :

- De préparer et de piloter l'EPRD et le PGFP en lien avec l'équipe de direction et le DIM,
- De la définition et la mise en œuvre de la politique financière et budgétaire dans le cadre de la stratégie générale de l'établissement,
- De piloter le plan d'efficience en relation avec les directions fonctionnelles, les pôles et les services,

- D'assurer le suivi des engagements financiers contractuels avec les tutelles et les différents partenaires de l'établissement, notamment le GHT,
- De piloter et optimiser les recettes en lien avec le DIM et le secteur Clientèle,
- De piloter la dette et la trésorerie en lien avec le trésorier et les établissements bancaires,
- D'animer et développer le contrôle de gestion, notamment la comptabilité analytique, les outils de pilotage (tableaux de bord, suivi d'activité, indicateurs financiers et budgétaires) et le dialogue de gestion interne avec l'ensemble des services,
- De piloter les processus organisationnels et d'accompagner la mise en œuvre des réformes, notamment liées à la dématérialisation, la certification des comptes et à la FIDES.

Accueil et prise en charge administrative du patient :

- De piloter et optimiser la gestion administrative des patients et la facturation du centre hospitalier, en lien avec le secteur des Finances, le DIM et le trésorier,
- De conduire l'adaptation des organisations et des processus dans le cadre de la mise en œuvre des programmes d'évolution de la chaîne Admissions Facturation Recouvrement (Symphonie, etc.).

Ces missions s'exercent dans le cadre plus général de mise en œuvre des réformes tarifaires et budgétaires des hôpitaux et de la participation au GHT Hauts-de-Seine.

Système d'information

L'organisation de la direction du système d'information est la suivante :

- Un responsable du SI
- Exploitation/maintien opérationnel : 4 ETP (dont un correspondant SSI local)
- Sphère médicotechnique/GCS laboratoire : 0,8 ETP
- Sphère GAM : 1 ETP (par ailleurs DPO local)
- Sphère identitovigilance/DPI : 1 ETP

Le directeur du système d'information est chargé :

- De piloter l'activité de la DSI en lien avec les arbitrages stratégiques de la direction, de l'établissement support et dans l'objectif de déploiement d'une DSI commune dans le cadre du GHT 92. Il en évalue la performance.
- De planifier, programmer et piloter le budget d'exploitation et le plan pluriannuel d'investissement de la DSI, notamment le programme HOPEN, en lien avec la direction des services économiques.
- D'assurer le déploiement stratégique du dossier patient informatisé ORBIS, dans les délais inhérents au programme HOPEN
- De conduire le changement afin de favoriser le saut technologique attendu des usagers internes.

Missions spécifiques :

- Conduite de projets transversaux à la demande de la direction générale,